

# Diplôme National du Brevet

## Le contrôle continu = l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences

Cette partie est évaluée sur **400 points**.

Au conseil de classe du 3ème trimestre, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. Ces compétences sont réparties en 8 domaines évalués par l'ensemble des disciplines. En option : Des enseignements facultatifs (latin par exemple) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

## Les épreuves finales écrites et l'oral

### 1. Épreuve écrite de français



Durée de l'épreuve : **3 heures**

L'épreuve notée sur **100 points** est composée de :

- Un travail sur un texte littéraire et, éventuellement, sur une image (50 points - 1 h 10 minutes).
- Des questions permettant d'évaluer les compétences linguistiques et la maîtrise de la grammaire ainsi qu'un exercice de réécriture sont proposés aux candidats.
- Des questions permettant d'évaluer à la fois la compréhension du texte et les compétences d'interprétation sont également proposées aux candidats.
- Une dictée (10 points - 20 minutes) de 600 signes environ pour les candidats de série générale et 400 signes environ pour les candidats de série professionnelle.
- Une rédaction (40 points - 1 h 30 minutes) : deux sujets au choix sont proposés aux candidats.



### 2. Épreuve écrite de mathématiques

Durée de l'épreuve : **2 heures**

L'épreuve est notée sur **100 points** distribués entre les différents exercices.

Les exercices qui composent le sujet permettent d'évaluer les connaissances figurant dans le programme de mathématiques du cycle 4 ainsi que la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer » décrites dans ce programme.

Le sujet de cette épreuve comporte obligatoirement un exercice d'algorithmique (programmation).

### 3. Épreuve écrite d'histoire - géographie - enseignement moral et civique

Durée de l'épreuve : **2 heures**

L'épreuve notée sur **50 points** est composée de trois exercices :

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (20 points)

Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)

Exercice 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)



### 4. Épreuve écrite de « Sciences » (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie)

Durée de l'épreuve : deux fois trente minutes, soit **1 heure**

L'ensemble de cette épreuve est noté sur **50 points**.



Seules deux disciplines sur les trois sont évaluées à chaque session (Elles seront connues 2 mois avant l'épreuve).

Les questions à traiter portent sur l'ensemble du programme du cycle 4. Elles visent à évaluer des compétences travaillées tout au long de la scolarité au collège.

### 5. Épreuve orale de soutenance orale

Durée de l'épreuve : **15 minutes**

L'épreuve est notée sur **100 points** :

- Maîtrise de l'expression orale (50 points)
- Maîtrise du sujet présenté (50 points)



L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la **capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises**. Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe (sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats) mais sont évalués individuellement.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (**5 minutes**) suivi d'un entretien avec le jury (**10 minutes**). Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle.

### 6. Résultats

